

## LA VIE ECONOMIQUE

- [Macron a démissionné, Michel Sapin nommé ministre de l'Economie et des Finances](#)
- [Nouveau repli de la consommation en juillet](#)
- [Salaire : pas de folie en 2017](#)
- [Ça va mieux \(qu'on vous dit\) : l'intérim est en hausse pour le 19e mois d'affilée](#)
- [Retraites : l'accord Agirc-Arrco va notablement améliorer le solde de l'ensemble des régimes](#)
- [Traité transatlantique : la France demande l'arrêt définitif des négociations](#)
- [Crise du lait : un accord a été finalement trouvé entre les éleveurs et Lactalis](#)
- [Le marché automobile français retrouve la croissance en août](#)
- [Le poids de l'économie collaborative bientôt multiplié par 20 en Europe ?](#)

## COTISATIONS SECURITE SOCIALE

- [Et si c'était la fin du "trou" de la Sécu ? Marisol Touraine y croit...](#)
- [France : Les ventes de médicaments ont stagné](#)
- [Les beaux jours des pharmaciens sont devant eux](#)

## FISCALITE

- [Sapin : la baisse des impôts "est nécessaire" à la France](#)
- [Le G20 va demander une liste noire des paradis fiscaux](#)
- [Obésité : le Trésor propose de taxer la malbouffe](#)
- [Fraude fiscale : le procès Cahuzac s'ouvre lundi](#)

## LA VIE DES ENTREPRISES

- [EDF remporte un contrat pour un stockage par batterie de 49 MW au Royaume-Uni](#)
- [Galeries Lafayette se renforce dans la vente en ligne en acquérant BazarChic](#)

## LA VIE DES DEPARTEMENTS

- [Seine-et-Marne : Le département veut développer le slow tourisme](#)

## DERNIERE MINUTE

- [Geste fiscal : vers une baisse forfaitaire d'impôt sur le revenu](#)

### Qu'est-ce que Le.Crible ?

Le.Crible se propose de trier, dans l'actualité économique, politique, législative et réglementaire, toute information utile, directe et indirecte, en relation avec le recouvrement des cotisations de Sécurité sociale.

Outre le suivi de l'actualité, on trouvera dans Le.Crible les projets de textes en débat. Le but étant de pouvoir se forger une opinion en se fondant sur ces projets, sur les commentaires qu'ils suscitent dans toute leur diversité, dans la presse écrite, télévisée, les journaux en ligne, etc. Une bibliographie est également proposée, qui signale les différentes sorties de livres, là aussi dans un large éventail, sans esprit partisan. Chaque sujet est systématiquement accompagné d'un lien Internet vers l'article source. Si ce lien est un plus, les sujets sont cependant rédigés de façon à pouvoir être lus sans que le lecteur soit obligé de se référer à la source.

L'équipe de rédaction étant de taille modeste, la couverture de l'actualité ne sera pas exhaustive. Et la formule sera peaufinée au fil des parutions et des réactions des lecteurs qui se manifesteront auprès du mail suivant : [eric.tessier@urssaf.fr](mailto:eric.tessier@urssaf.fr)

## LA VIE ECONOMIQUE

### ● **Macron a démissionné, Michel Sapin nommé ministre de l'Economie et des Finances**

Le 30/08/16, Emmanuel Macron, ministre de l'Economie, a présenté sa démission « *pour se consacrer entièrement à son mouvement politique* ». La conséquence : Michel Sapin, ministre des Finances, est désormais ministre de l'Economie et des Finances.

[http://www.challenges.fr/politique/20160830.CHA2762/macron-quitte-le-gouvernement-aujourd-hui.html#xtor=EPR-3-\[ChaDerMin\]-20160830](http://www.challenges.fr/politique/20160830.CHA2762/macron-quitte-le-gouvernement-aujourd-hui.html#xtor=EPR-3-[ChaDerMin]-20160830)

(Source : [www.challenges.fr](http://www.challenges.fr) du 30/08/2016, Thierry Fabre et Vincent Beaufiles)

### ● **Nouveau repli de la consommation en juillet**

L'Insee a annoncé qu'au mois de juillet, la consommation des ménages est en baisse (- 0,2 %, après - 0,8 % en juin). C'est le quatrième mois consécutif de baisse. Sur trois mois, cette baisse est de 1 %, toujours d'après l'Insee. Les causes : Le recul des achats de biens d'équipement (- 3,1 %), des dépenses en biens durables (- 2,2 %), des achats de voitures (- 1,9 %). Si elle devait persister, cette tendance pourrait jouer sur les prévisions de croissance de l'Insee (aujourd'hui à 0,3 % du PIB pour le troisième trimestre).

<http://www.latribune.fr/economie/france/nouveau-repli-de-la-consommation-en-juillet-595402.html>

(Source : [www.latribune.fr](http://www.latribune.fr) du 31/08/2016, Fabien Piliu)

### ● **Salaire : pas de folie en 2017**

D'après une étude du cabinet **Deloitte** publiée le 20/08/16, les prévisions d'augmentations salariales dans les entreprises françaises sont « *extrêmement prudentes* » pour 2017. Les budgets d'augmentation prévisionnels sont « *historiquement bas* », ce qui s'explique « *en partie* » par une inflation faible (0,2 % selon la dernière projection). Seraient donc plus particulièrement favorisées les augmentations salariales individuelles ; Deloitte indique que 54 % des entreprises comptent n'utiliser que ces dernières pour leurs cadres, tandis que 52 % entendent pratiquer un mix entre augmentations individuelles et générales pour leur personnel non cadre. **Deloitte** : « *Et dans le cas d'un mix, la part individuelle pourra représenter jusqu'à "plus des trois quarts de l'enveloppe" pour les cadres et "deux tiers" pour les non-cadres. [...] La pratique du gel salarial, est en repli tant pour les non-cadres que pour les cadres (4 et 7 % respectivement n'ont pas eu d'augmentation en 2016, contre 7 et 8 % en 2015). [On note] une forte augmentation des parts variables individuelles, [notamment pour les cadres, avec des montants en forte progression, de l'ordre de 12 %, par rapport à 2015]* ».

→ **Nb** : L'étude du cabinet a reposé sur un panel de 484 entreprises et sur près de 892 000 données individuelles au sein des principaux secteurs d'activité.

<http://lentreprise.lexpress.fr/rh-management/remuneration-salaire/salaire-pas-de-folie-en-2017-1825576.html>

(Source : <http://lentreprise.lexpress.fr> du 30/08/2016, avec AFP)

[Retour au sommaire](#)

### ● **Ça va mieux (qu'on vous dit) : l'intérim est en hausse pour le 19e mois d'affilée**

Le 01/09/16, **Prism'emploi** a annoncé que l'emploi intérimaire avait progressé (+ 7 %) en juillet. C'est le dix-neuvième mois consécutif de hausse. A l'exception du commerce (- 0,3 %), tous les secteurs bénéficient de cette augmentation ; plus particulièrement les transports (+ 13,7 %). **François Roux**, délégué général de Prism'emploi : « *C'est une vraie bonne nouvelle, car classiquement ce secteur est un indicateur avancé de l'activité économique. Depuis une petite année, le bâtiment qui était sinistré se reprend aussi peu à peu* ». C'est exact puisque le BTP a connu en juillet une forte hausse (+ 6,8 %, après 5,2 % en juin). **M. Roux** : « *Nous assistons à une reprise continue et modérée de l'intérim depuis un an et demi. La tendance s'est confirmée cet été, même si ce rebond reste beaucoup plus mesuré que les scénarios classiques de reprise avec une croissance à deux chiffres de l'emploi car les entreprises n'ont pas de visibilité* ». Pour rappel, on signalera que l'intérim anticipe les créations d'emploi, avec un décalage de six mois à un an. Les chiffres communiqués par Prism'emploi paraissent confirmer les prévisions des économistes :

maintien des créations d'emploi d'ici la fin de l'année, sans que le rythme soit suffisant pour faire baisser le chômage de manière significative. A cet égard, les chiffres de l'Insee sont parlants : en France métropolitaine, 143 300 emplois ont été créés de juin 2015 à juin 2016 tandis que, parallèlement, la population active croît tous les ans entre 120 000 et 150 000 personnes. Prism'emploi constate que les attentats n'ont pas, globalement, pesé sur l'activité en France. Par contre, l'Euro de football lui a « *donné un petit coup de fouet* » en juin. On notera enfin que ce sont des catégories plus qualifiées qui portent la croissance de l'emploi intérimaire. **M. Roux** : « *L'élévation des qualifications est le signe que les entreprises commencent à concevoir de nouveaux projets et recrutent davantage de cadres pour mener ces missions. Dans les BTP, on assiste aussi à une progression des missions des ouvriers qualifiés* ».

<http://www.lefigaro.fr/conjoncture/2016/09/01/20002-20160901ARTFIG00162-a-va-mieux-qu-on-vous-dit-l-interim-est-en-hausse-pour-le-19e-mois-d-affilee.php>

(Source : [www.lefigaro.fr](http://www.lefigaro.fr) du 01/09/2016, Anne de Guigné)

### ● **Retraites : l'accord Agirc-Arrco va notablement améliorer le solde de l'ensemble des régimes**

Une note de la direction du Trésor (Bercy) publiée le 29/08/16 indique que l'accord d'octobre 2015 sur les retraites complémentaires Arrco-Agirc devrait permettre d'améliorer, à partir de 2020, le solde de l'ensemble des régimes de retraite de 0,3 % de PIB ; pour rappel : un point de PIB représente environ 20 milliards d'euros. Une amélioration qui devrait se maintenir jusqu'en 2060 et proviendrait « *principalement* » des régimes Agirc (cadres)-Arrco (tous les autres salariés du privé), « *pour deux tiers par une baisse des dépenses, et pour un tiers par une hausse des recettes* ». **La direction du Trésor** : « *En particulier, à l'horizon 2060, [cette situation s'expliquerait] en grande partie par la baisse du rendement [des deux régimes]* ». L'accord de 2015 a été signé par le patronat, la CFDT, la CFTC, la CFE-CGC. Il comprend diverses mesures, dont : **01)**- Un bonus-malus destiné à inciter les salariés à effectuer une année supplémentaire de travail (coefficient de solidarité) ; **02)**- Une revalorisation moindre des pensions pendant trois ans ; **03)**- L'augmentation du prix d'achat du point dans le but de diminuer le rendement des régimes. **Le Trésor** estime que l'ensemble des mesures de l'accord devrait entraîner une amélioration du solde des retraites complémentaires de 6,5 milliards d'euros en 2020 (contre 6,1 milliards d'euros estimés par l'accord), de 8 milliards d'euros en 2030 (contre 8,6 milliards d'euros estimés par l'accord). Le Trésor prévoit une « *ampleur légèrement plus faible de la mesure d'augmentation de la valeur d'achat et de la mesure de désindexation des pensions, [mais des effets] plus élevés du système de coefficients de solidarité et majorants [sur les comptes]* ».

[http://www.latribune.fr/economie/france/retraites-l-accord-agirc-arrco-va-notablement-ameliorer-le-sode-de-l-ensemble-des-regimes-594961.html#xtor=EPR-2-\[l-actu-du-jour\]-20160830](http://www.latribune.fr/economie/france/retraites-l-accord-agirc-arrco-va-notablement-ameliorer-le-sode-de-l-ensemble-des-regimes-594961.html#xtor=EPR-2-[l-actu-du-jour]-20160830)

(Source : [www.latribune.fr](http://www.latribune.fr) du 30/08/2016, avec AFP)

[Retour au sommaire](#)

### ● **Traité transatlantique : la France demande l'arrêt définitif des négociations**

Le 30/08/16, **Matthias Fekl**, secrétaire d'Etat au commerce, a annoncé au micro de RMC que la France allait cesser toutes négociations sur **le traité de libre-échange transatlantique (Tafta ou TTIP)**. **M. Fekl** : « *La France considère que nous sommes à un moment de vérité et de décision. À la fin du mois de septembre [lors d'une réunion des ministres chargés du commerce extérieur à Bratislava, ndlr], je demanderai au nom de la France l'arrêt des négociations sur le Tafta. [...] Ce que demande la France, c'est l'arrêt pur, simple et définitif des négociations. Elles ont créé partout des peurs. Elles doivent maintenant se terminer. [...] Il faut un coup d'arrêt clair, net, pour reprendre les discussions sur de bonnes bases. Nous verrons si d'autres nous emboîtent le pas* ». Le président **François Hollande** s'est également exprimé le même jour sur le sujet à l'occasion d'un discours aux ambassadeurs à Paris : « *La France ne peut pas approuver un accord en l'état. [...] La négociation s'est enlisée, les positions n'ont pas été respectées, le déséquilibre est évident. [...] Alors le mieux c'est que nous en fassions lucidement le constat et plutôt que de prolonger une discussion qui sur ces bases ne peut pas aboutir, mieux vaut faire en sorte*

que nous puissions avertir les uns et les autres que la France ne pourra pas approuver un accord qui aura été ainsi préparé sans les bases indispensables pour une conclusion positive. [...] La France préfère regarder les choses en face et ne pas cultiver une illusion qui serait celle de conclure un accord avant la fin du mandat du président des États-Unis ». Mais, les Etats membres de l'Union européenne étant représentés dans ces négociations par la Commission européenne (CE), la position de la France ne signifie pas l'arrêt des discussions avec les Etats-Unis. **M. Fekl** : « La Commission européenne a parfaitement la possibilité de négocier et personne ne peut juridiquement s'y opposer. Mais il n'y a plus de soutien politique de la France à ces négociations. [...] J'avais dit il y a plus d'un an que les choses étaient très mal engagées. [...] Nous sommes les plus vieux partenaires des États-Unis mais entre amis il faut savoir se dire les choses. Les négociations ne sont pas à la hauteur. Il faut reprendre plus tard les choses sur de bonnes bases. Il ne doit plus y avoir de rencontres. [...] La France ne soutient plus ces négociations. La Commission a été très offensive mais les Américains ne donnent rien ou alors des miettes. Ce n'est pas comme ça qu'il faut négocier ». La Commission européenne a réagi. **Margaritis Schinas**, porte-parole de la CE : « Nous avons un mandat de négociation qui a été accepté unanimement [lors du dernier sommet européen cet été ». Mais de son côté, **Sigmar Gabriel**, ministre allemand de l'économie, avait plus ou moins « enterré » le Tafta, arguant d'un échec après la quatorzième rencontre avec les Américains. Position non partagée par les Etats-Unis. **Michael Forman**, négociateur américain au journal allemand Der Spiegel : « En réalité, les négociations progressent ». Ce que confirme la CE. **M. Schinas** : « [Il y a] des progrès constants dans les négociations en cours sur le TTIP. [Elles sont même entrées dans] une phase cruciale, [avec des propositions sur tous les chapitres]. [...] Si les conditions sont remplies, la Commission européenne est prête à boucler l'accord à la fin de l'année ». En ce qui concerne l'**accord de libre-échange entre l'Union européenne (UE) et le Canada (CETA)**, les choses avancent par contre positivement. Les parlements des différents pays de l'UE vont bientôt se prononcer sur cet accord. L'Allemagne est pour, ainsi que la France. **M. Fekl** : « Ce traité est un bon traité, c'est l'anti-Tafta, sur ce qu'il donne aux PME, à l'ouverture des marchés publics, sur l'arbitrage privé, sur la reconnaissance des appellations... La France soutient cet accord. Nous discuterons de ce sujet à Bratislava fin septembre ».

<http://www.lefigaro.fr/conjoncture/2016/08/30/20002-20160830ARTFIG00049-traite-transatlantique-la-france-demande-l-arret-definitif-des-negociations.php>

(Source : [www.lefigaro.fr](http://www.lefigaro.fr) du 30/08/2016, Hayat Gazzane)

[Retour au sommaire](#)

#### ● Crise du lait : un accord a été finalement trouvé entre les éleveurs et Lactalis

Le 30/08/16, concernant le prix du lait, et après une semaine de conflit, un accord a été trouvé entre les producteurs et Lactalis. Le prix du lait est désormais fixé à « 290 euros en moyenne ». **Manuel Valls**, premier ministre, a salué cette sortie de crise. D'autre part, **Stéphane Le Foll**, Ministre de l'Agriculture, a annoncé aux éleveurs un plan d'aide à la filière instauré conjointement par le gouvernement et l'Union européenne (qui y participe financièrement à 50 %). Ce plan va permettre de débloquer une enveloppe de 100 millions d'euros. Il s'agit d'aider les éleveurs suite à la décision européenne de juillet de réduire la production de lait, afin de résorber la surproduction. Or, cette décision a engendré une baisse des prix qualifiée d' « exceptionnelle ». Bruxelles va verser 49,9 millions d'euros aux producteurs français ; cette somme va être doublée par le gouvernement. **M. Le Foll** : « Cet abondement permettra de renforcer la mesure européenne en apportant un complément de 10 centimes d'euro par kilo non produit ». **Le Figaro** : « Le gouvernement choisit en revanche de limiter ce coup de pouce supplémentaire aux 5 premiers pour cents de réduction de la production indemnisés par Bruxelles. La baisse de 5 % de la production devant être calculée par rapport aux trois derniers mois de 2015 ». **M. Le Foll** : « C'est la première fois depuis la fin des quotas qu'il y a la mise en œuvre d'une régulation de la production ». **Thierry Roquefeuil**, président de la Fédération nationale des producteurs de lait (FNPL, majoritaire) : « [Ces aides vont peut-être redonner] un brin d'espoir. [Si cette réduction de l'offre] devient vraiment une politique de tous les pays européens, cela aura du

sens ». **Josian Palach**, Confédération paysanne : « [Le pas est] positif mais pas suffisant, il aurait fallu qu'au niveau de l'Europe on réagisse plus tôt ».

[http://lexpansion.lexpress.fr/actualite-economique/crise-du-lait-un-accord-a-ete-finalement-trouve-entre-les-eleveurs-et-lactalis\\_1825528.html](http://lexpansion.lexpress.fr/actualite-economique/crise-du-lait-un-accord-a-ete-finalement-trouve-entre-les-eleveurs-et-lactalis_1825528.html)

<http://www.lefigaro.fr/conjoncture/2016/08/31/20002-20160831ARTFIG00073-lait-la-france-va-consacrer-100-millions-d-euros-a-la-filiere.php>

(Sources : <http://lexpansion.lexpress.fr> du 30/08/2016, avec AFP, [www.lefigaro.fr](http://www.lefigaro.fr) du 31/08/2016)

### ● Le marché automobile français retrouve la croissance en août

Le 01/09/16, le **CCFA** (comité des constructeurs français d'automobiles) a annoncé que le marché automobile français, après le coup d'arrêt de juillet, avait renoué avec la croissance au mois d'août (+ 6,7 %). Une des raisons à ce fait : un jour ouvrable supplémentaire par rapport à août 2015. **Challenges** : « la tendance reste positive en données corrigées (+ 1,9 %). En juillet, le marché automobile hexagonal avait subi son premier revers depuis un an et demi, avec une chute des livraisons de 9,6 % (- 0,6 % en données corrigées) ». **Le marché français de l'automobile sur les huit premiers mois de l'année** : on note une hausse de 6,1 % des immatriculations (contre une prévision de 5 % de la part du CCFA) ; un chiffre à confirmer, mais si tel était le cas, avec plus de deux millions d'unités, le marché se retrouverait au-dessus de son niveau traditionnel d'avant la crise de 2008. **En août**, 98 217 voitures ont été vendues. **Renault** a connu une progression de 13,9 % de ses immatriculations de voitures particulières neuves) ; progression moindre en revanche pour le **groupe PSA** (+ 0,4 %). **VW**, un an après le scandale des diesels truqués, a baissé de 8 %.

[http://www.challenges.fr/entreprise/industrie-automobile/20160901.CHA2818/le-marche-automobile-francais-retrouve-la-croissance-en-aout.html#xtor=EPR-1-\[ChaActu10h\]-20160901](http://www.challenges.fr/entreprise/industrie-automobile/20160901.CHA2818/le-marche-automobile-francais-retrouve-la-croissance-en-aout.html#xtor=EPR-1-[ChaActu10h]-20160901)

(Source : [www.challenges.fr](http://www.challenges.fr) du 01/09/2016, avec AFP)

### ● Le poids de l'économie collaborative bientôt multiplié par 20 en Europe ?

Le 05/09/16, le **cabinet PwC** a publié une étude réalisée à la demande de la Commission européenne, qui montre que le montant des transactions du secteur de l'économie collaborative pourrait, d'ici 2025, être multiplié par 20 et atteindre 570 milliards d'euros. Le calcul a été effectué en s'appuyant sur les cinq principaux segments de l'économie collaborative : **01)**- La finance (plateformes de prêts par exemple), **02)**- L'hébergement, **03)**- Le transport, **04)**- Les services à la personne, **05)**- Les services aux entreprises. D'après PwC, 85 % de la somme devrait revenir aux personnes fournissant leurs services ; quant au chiffre d'affaires des plateformes, il devrait être de l'ordre de 83 milliards d'euros d'ici 10 ans (il est de 4 milliards aujourd'hui). D'ici 2025, le transport devrait être toujours, comme actuellement, le segment principal de cette économie, suivi par les services à la personne, puis l'hébergement (deuxième aujourd'hui et qui, donc, rétrograderait à la troisième place). **Le Point** : « PwC s'attend à ce que leur chiffre d'affaires augmente d'environ 50 % par an au cours des dix prochaines années, grâce au développement de prestations comme la livraison de repas à domicile ou la location de matériel entre particuliers ». **PwC** : « [Quatre des cinq segments considérés] pourraient réaliser des transactions à hauteur de 100 milliards d'euros par an, seuls les services aux entreprises ne réussissant pas à atteindre ce seuil ».

[http://www.lepoint.fr/economie/le-poids-de-l-economie-collaborative-bientot-multiplie-par-20-en-europe-05-09-2016-2065906\\_28.php?M\\_BT=77616227272&m\\_i=vHKtSWt\\_lvcQGDI4c5X5mv1dwXp1%2B3%2Bbmbe\\_p3WznxtSgonOqGUoSoSb46%2BBZ9weR\\_N2u%2BAa6WYYj4dcKAEEG7c2V9Z7\\_vo#xtor=EPR-6-\[Newsletter-Matinale\]-20160905](http://www.lepoint.fr/economie/le-poids-de-l-economie-collaborative-bientot-multiplie-par-20-en-europe-05-09-2016-2065906_28.php?M_BT=77616227272&m_i=vHKtSWt_lvcQGDI4c5X5mv1dwXp1%2B3%2Bbmbe_p3WznxtSgonOqGUoSoSb46%2BBZ9weR_N2u%2BAa6WYYj4dcKAEEG7c2V9Z7_vo#xtor=EPR-6-[Newsletter-Matinale]-20160905)

(Source : [www.lepoint.fr](http://www.lepoint.fr) du 05/09/2016, avec AFP)

[Retour au sommaire](#)

## COTISATIONS SECURITE SOCIALE

### ● Et si c'était la fin du "trou" de la Sécu ? Marisol Touraine y croit...

Selon **Marisol Touraine**, ministre des Affaires sociales, le déficit 2015 de la Sécurité sociale sera bien meilleur que prévu. Il devrait se situer en-dessous des 5 milliards d'euros – c'est la moitié de ce qu'avait estimé le PLFSS 2016. **Mme Touraine**, au "Grand jury" RTL/Le Figaro/LCI : « Je suis en mesure de vous annoncer que les résultats de 2016 [de la sécu]

seront encore meilleurs que ce qu'on avait envisagé en juin [...] grâce aux efforts que nous poursuivons. [...] L'horizon du rétablissement complet de la sécu, de l'équilibre des comptes de la sécu, ce n'est plus une utopie, il est à portée de main [...] pas pour 2016 mais très vite. [...] [La Commission des comptes de la Sécurité sociale (CCSS)] est en train d'affiner, mais nous serons en dessous et nettement en dessous » [des 5,2 milliards d'euros de déficit prévu en juin pour le régime général (maladie, retraite, famille, accidents du travail) et essentiellement lié au déficit de la seule branche maladie de 5,2 milliards]. **La Tribune** : « En juin, la CCSS tablait pour 2016 sur une amélioration de 600 millions d'euros du déficit de l'ensemble de la Sécurité sociale (régime général et Fonds de solidarité vieillesse), à 9,1 milliards d'euros, par rapport aux prévisions votées à l'automne dans le budget et d'1,7 milliard par rapport à 2015 ». **Mme Touraine** : « [Je me réjouis de] voir que la dynamique du tiers payant est lancée. [...] Mois après mois, le nombre d'actes réalisés en tiers payant augmente. [Les dentistes sont passés] d'un peu plus de 30 % d'actes en tiers payant à près de 60 %" entre le début de l'année et maintenant. [La commission des comptes de la santé, qui se réunit lundi, va] redire les chiffres : ce que les Français sortent de leur poche diminue. [Nous avons réduit] massivement, drastiquement [le déficit de la sécu tout en permettant aux patients d'être] mieux soignés ».

[http://www.latribune.fr/economie/france/et-si-cetait-la-fin-du-trou-de-la-secu-marisol-touraine-y-croit-596433.html#xtor=EPR-2-\[l-actu-du-jour\]-20160905](http://www.latribune.fr/economie/france/et-si-cetait-la-fin-du-trou-de-la-secu-marisol-touraine-y-croit-596433.html#xtor=EPR-2-[l-actu-du-jour]-20160905)

(Source : [www.latribune.fr](http://www.latribune.fr) du 05/09/2016)

#### ● France : Les ventes de médicaments ont stagné

Dans son bilan économique annuel publié le 30/08/16, **la Fédération française des industriels du médicament (Leem)** indique que les ventes de médicaments ont stagné en France en 2015. Une tendance qui se situe à l'inverse de la tendance européenne et une situation considérée comme « pénalisante » pour l'attractivité de l'Hexagone selon le Leem. Pourquoi une telle stagnation ? **Le Leem** : « [Les plans successifs d'économies mis en place ces dernières années par les pouvoirs publics] étouffent le secteur qui assume, à lui seul, 50 % des efforts d'économies de l'assurance maladie [en consentant à des baisses de prix et de volumes, alors que les médicaments ne représentent] que 15 % des dépenses de santé ». Autre raison : La taxation spécifique à l'industrie pharmaceutique en France, « dont la part des prélèvements sur le chiffre d'affaires taxable est passée de 3,6 % à 6,3 % entre 2011 et 2015, alors que la croissance de ce chiffre d'affaires s'est réduite sur la même période, conduisant à une érosion de la rentabilité du secteur ». A 27,8 milliards d'euros, le chiffre d'affaires de l'industrie du médicament en France a stagné en 2015 par rapport à 2014. On notera que si l'on inclut les exportations, les ventes du secteur pharmaceutique français ont augmenté de 0,6 % sur un an. Le Leem explique aussi que l'industrie du médicament, avec 7,7 milliards d'excédent en 2015, « est l'un des rares secteurs à conserver une balance commerciale positive ». Sur un an, pour la même année, les échanges commerciaux de médicaments entre la France et l'étranger sont en hausse (+ 1,5 %). **Nb** : Cette hausse survient après une forte récession en 2014 (- 5 %) ; quant à 2016, avec des échanges en recul (- 19 % sur la période janvier-avril), elle s'annonce comme « un mauvais cru ». Enfin, le Leem fait état du « déclin persistant des effectifs dans l'industrie pharmaceutique en France », (98 810 salariés fin 2014, soit le plus bas niveau atteint depuis 12 ans). Pour **Patrick Errard**, président du Leem, il faut « refonder une vraie politique d'attractivité pour les investissements en santé et [...] penser plus loin que l'annualité des lois de financement [de la sécurité sociale] ». Comment relancer la machine selon le Leem ? Le Leem dit attendre beaucoup des travaux du 7e Conseil stratégique des industries de santé (CSIS), qui devrait donner naissance à des mesures importantes. Ce 7<sup>e</sup> Conseil stratégique s'est réuni sous la houlette du Premier ministre et du Comité stratégique de filière Industries et technologies de santé, au mois d'avril.

<http://www.lefigaro.fr/flash-eco/2016/08/30/97002-20160830FILWWW00071-france-les-ventes-de-medicaments-ont-stagne.php>

(Sources : [www.lefigaro.fr](http://www.lefigaro.fr) du 30/08/2016, avec AFP)

[Retour au sommaire](#)

### ● Les beaux jours des pharmaciens sont devant eux

D'après **Xavier Pavie**, professeur à l'Essec Business School, les pharmaciens, dans l'avenir, « vont pouvoir enfin se concentrer sur leur cœur de métier : le service d'un professionnel de santé ». Pour M. Pavie, ils disposent de trois atouts précieux : la crédibilité, l'expérience, la proximité. Trois atouts qui les rendent indispensables. L'avenir : les services. M. Pavie s'appuie sur une étude **Satispharma** (réalisée auprès de 1 605 patients), dont il ressort que les Français sont intéressés par cet aspect des choses. Par exemple, près d'un sur deux est intéressé par des entretiens personnalisés en pharmacie, sur des sujets aussi divers que la nutrition, la phytothérapie, ou l'aromathérapie ; un sur six est prêt à dépenser 20€ pour un entretien de 20 minutes. Autre aspect qui parle aux Français : la livraison à domicile, actuellement réalisée gratuitement par de nombreuses pharmacies, qui resterait attractive même si elle devenait payante ; l'étude dénombre qu'un patient sur cinq est prêt à payer 5€ pour se faire livrer directement ses produits chez lui. Pour les groupements de pharmaciens, « la stratégie de demain passe par une connaissance approfondie des attentes des [quatre millions de] patients [qui franchissent chaque jour les portes des pharmacies] vis-à-vis des services autour de la santé et du bien-être ». Enfin, une étude **Satispharma/OpinionWay** réalisée en avril auprès de 5 988 patients, précise que 88 % d'entre eux seraient favorables à ce que certains actes médicaux soient pratiqués en pharmacie (prescription et interprétation d'analyses biologiques). Pour **M. Pavie**, la demande est déjà là et « dès lors les pharmaciens, les groupements, les syndicats ainsi que l'Ordre ont aujourd'hui nécessité – si ce n'est une responsabilité - à investir ce boulevard des services, leur seule voie pour survivre. C'est à ce prix de changement de paradigme que les patients ne choisiront désormais plus leur officine en fonction de sa localisation géographique mais parce qu'ils percevront un service adapté, choisi, parce qu'ils vivront une véritable expérience patient ».

[http://www.lesechos.fr/idees-debats/cercle/cercle-159988-les-beaux-jours-des-pharmaciens-sont-devant-eux-2023851.php#xtor=EPR-3038-%5Bnl\\_ideesdebats%5D-20160831-%5BProv\\_%5D-1990916%402](http://www.lesechos.fr/idees-debats/cercle/cercle-159988-les-beaux-jours-des-pharmaciens-sont-devant-eux-2023851.php#xtor=EPR-3038-%5Bnl_ideesdebats%5D-20160831-%5BProv_%5D-1990916%402)

(Source : [www.lesechos.fr](http://www.lesechos.fr) du 31/08/2016, Xavier Pavie)

### FISCALITE

#### ● Sapin : la baisse des impôts "est nécessaire" à la France

Le 01/09/16, **Michel Sapin**, ministre de l'Economie et des Finances, s'est exprimé au micro de RMC et BFM TV. Il a dit ne pas vouloir trancher entre les différentes options étudiées par le gouvernement en vue d'une diminution des impôts des particuliers (impôt sur le revenu, CSG ou prime d'activité), avant d'ajouter que cette baisse des impôts « est nécessaire à la France. De 2010 à 2013, on a d'abord fait appel à l'impôt pour éviter les problèmes, mais on est monté à un niveau qui n'était plus supportable pour les Français. [...] Depuis 2014, l'objectif c'est d'essayer de rendre aux Français les fruits de ces efforts. [...] Il y a déjà eu 5 milliards de baisses d'impôts, il faudra continuer [cette diminution des prélèvements, NDLR]. [...] Quand on essaie d'être rationnel, on ne commence pas par exclure les pistes, on le fait de manière compatible avec nos grandes orientations, [dont la nécessité de réduire les déficits publics]. [...] [Une baisse de la CSG aurait pour avantage de permettre] à des personnes âgées qui se sont mises à avoir des revenus plus élevés de ne pas entrer dans une nouvelle catégorie. [...] La baisse de l'impôt sur les sociétés concernera une partie des PME sur une partie de leurs bénéficiaires. [...] Notre objectif c'est que près de 700 000 entreprises voient leur taux baisser [en 2017, NDLR] ». En conclusion, M. Sapin a de nouveau confirmé que, pour 2016 et 2017, le gouvernement attendait une croissance du PIB de 1,5 %.

[http://www.lepoint.fr/politique/sapin-la-baisse-des-impots-est-necessaire-a-la-france-01-09-2016-2065162\\_20.php?M\\_BT=77616227272&m\\_i=Y78YmLTa8gqviT1wN9aT6PlnCwQuUuOVYI8\\_1jh%2BImlWmziDDNJ3E8YwEfFJUz\\_1wMhJT119CpGuS\\_g2sRrZsviOT4%2BWY%2B#xtor=EPR-6-Newsletter-Mi-journee-20160901](http://www.lepoint.fr/politique/sapin-la-baisse-des-impots-est-necessaire-a-la-france-01-09-2016-2065162_20.php?M_BT=77616227272&m_i=Y78YmLTa8gqviT1wN9aT6PlnCwQuUuOVYI8_1jh%2BImlWmziDDNJ3E8YwEfFJUz_1wMhJT119CpGuS_g2sRrZsviOT4%2BWY%2B#xtor=EPR-6-Newsletter-Mi-journee-20160901)

(Source : [www.lepoint.fr](http://www.lepoint.fr) du 01/09/2016, AFP)

[Retour au sommaire](#)

### ● Le G20 va demander une liste noire des paradis fiscaux

Le 05/09/16, dans son communiqué final, le sommet du **G20**, qui s'est réuni à Hangzhou (Chine), exige que soit dressée une liste noire des paradis fiscaux, a déclaré **Michel Sapin**, ministre français de l'Economie et des Finances. **M. Sapin** a également dit que le G20 demandait des « *mesures de rétorsion* » à l'encontre de ces paradis fiscaux, ajoutant que c'était « *une première* » : « *[Il y aura des] éléments qui n'avaient jamais été évoqués dans un communiqué des chefs d'Etat et de gouvernement [du G20 pour une] lutte effective, concrète [contre la fraude et l'optimisation fiscale]. [...] C'est vraiment la première fois que tous ces aspects très concrets font partie du projet de communiqué* ». Il a précisé que liste noire et mesures de rétorsions à l'encontre des paradis fiscaux devront être élaborées d'ici à juillet 2017. **M. Sapin** : « *Les chefs d'Etat endossent le travail effectué par l'OCDE pour déterminer les critères qui permettent de dire qu'un pays ne respecte pas les règles internationales. [...] L'établissement d'une liste noire ne faisait pas du tout consensus il y a encore six mois* ». Concernant l'affaire dite des Panama Papers, **M. Sapin** a indiqué qu'il « *n'y aura plus à l'avenir de trusts, d'organismes juridiques permettant de dissimuler le propriétaire ou le bénéficiaire d'entités financières* ». Enfin, il a précisé qu'il y avait « *convergence des analyses [des membres du sommet] sur le fait que la croissance était là mais qu'elle était fragile et qu'il fallait tout faire pour qu'elle soit durable, plus forte et de meilleure qualité. [Il y a] convergence [aussi sur la nécessité] d'investissements dans les nouvelles technologies, le numérique et le réchauffement climatique* ».

[http://www.lepoint.fr/economie/le-g20-va-demander-une-liste-noire-des-paradis-fiscaux-05-09-2016-2065901\\_28.php?M\\_BT=77616227272&m\\_i=40ITSIPFOIEu6W1jODkxkCs7BZMLdo7w5gO3CUav37WlxEjp9wJGx2dKZX29dPXNAmbUVx1fAuSbptQLQsHAD5a\\_gUyt4a#xtor=EPR-6-\[Newsletter-Matinale\]-20160905](http://www.lepoint.fr/economie/le-g20-va-demander-une-liste-noire-des-paradis-fiscaux-05-09-2016-2065901_28.php?M_BT=77616227272&m_i=40ITSIPFOIEu6W1jODkxkCs7BZMLdo7w5gO3CUav37WlxEjp9wJGx2dKZX29dPXNAmbUVx1fAuSbptQLQsHAD5a_gUyt4a#xtor=EPR-6-[Newsletter-Matinale]-20160905)

(Source : [www.lepoint.fr](http://www.lepoint.fr) du 05/09/2016, AFP)

[Retour au sommaire](#)

### ● Obésité : le Trésor propose de taxer la malbouffe

Le 01/09/16, la **direction générale du Trésor** a publié une étude sur le coût socio-économique de l'obésité et liste les mesures qui pourraient être prises pour lutter contre. Le coût : en 2012, 24,6 millions de Français étaient en surpoids ou obèses (1/3 de la population). La hausse de l'obésité subie une accélération (+ 4,1 % par an en 1997-2012). Ainsi, il y a 35 ans, on dénombrait 5 % d'obèses dans la population hexagonale ; en 2012, le pourcentage était de 15 %. Or, les personnes atteintes d'obésité ont besoin de plus de soins que les autres (22 % des dépenses hors de l'hôpital), à cause de risques plus élevés auxquels elles sont soumises (diabète, hypertension, maladies respiratoires, cancers, dépression...). **Michel Houdebine**, chef économiste de la direction générale du Trésor : « *Les évaluations du coût socio-économique de l'obésité qui avaient été réalisées jusqu'à présent étaient partielles. C'est pourquoi nous avons cherché à élargir le champ, comme cela a été fait pour le tabac ou l'alcool* ». Le coût pour l'Assurance maladie : 17 milliards d'euros. Les journées non travaillées : 7 milliards d'euros. Sont aussi incluses dans le calcul les « *économies* » réalisées, notamment en pension retraite, le surpoids réduisant l'espérance de vie d'un an et demi, l'obésité de 3,5 à 8 ans, entraînant une mortalité précoce : - 7 milliards d'euros. Au total, le surpoids et l'obésité, qui touchent 30 millions de personnes, coûtent 20,4 milliards d'euros par an (pour 26,6 milliards d'euros dus au tabac, 15 milliards à l'alcool). La direction générale du Trésor avance, entre autres mesures, la **solution fiscale** qui consisterait à taxer un nutriment (comme le sucre) ou un aliment spécifique, « *en ciblant la valeur calorique (ce que fait le Mexique depuis 2014) ou la qualité nutritionnelle* ». Une taxe sur la « *malbouffe* » qui devrait être conséquente, « *car entre 1 % et 8 % de hausse du prix, l'effet dissuasif est insignifiant* ». **Autre piste** : une hausse de la TVA sur les produits « *les plus nocifs pour la santé* » (qui existe au Royaume-Uni). **Le Trésor** : « *L'arme de la TVA est sous-utilisée en France, car seuls l'alcool, le caviar, la confiserie et les graisses végétales ne bénéficient pas du taux réduit* ». Le Trésor envisage aussi une mesure de redistribution, car ces taxes alimentaires pèseraient plus lourds sur les foyers les plus pauvres, par exemple par une hausse du RSA. Pourraient être également



créées des incitations financières pour les médecins afin qu'ils prennent en charge l'obésité et le surpoids. Enfin, parmi les pistes avancées : légiférer pour rendre les produits néfastes moins visibles en vitrine, fixer des portions standard dans les cantines, réglementer la publicité ciblant les enfants, poursuivre les expérimentations sur l'étiquetage nutritionnel.

<http://www.lesechos.fr/economie-france/social/0211247539976-obesite-le-tresor-propose-de-taxer-la-malbouffe-2024180.php#xtor=EPR-130>

(Source : [www.lesechos.fr](http://www.lesechos.fr) du 01/09/2016, Solveig Godeluck)

#### ● **Fraude fiscale : le procès Cahuzac s'ouvre lundi**

L'affaire date de 2012. **Jérôme Cahuzac**, ex-ministre du Budget, comparaît devant le tribunal correctionnel de Paris pour fraude fiscale, blanchiment et minoration de sa déclaration de patrimoine. Le procès durera du 05/09 au 15/09/16. M. Cahuzac encourt jusqu'à sept ans de prison, un million d'euros d'amende et la privation de ses droits civiques, civils et de famille. Le premier jour du procès, M. Cahuzac a affirmé avoir ouvert son premier compte en Suisse « pour financer des activités politiques de Michel Rocard ». **M. Cahuzac** : « J'ai demandé à Philippe Péninque d'ouvrir un compte en Suisse en 1992 [...]. Ce compte, c'est du financement d'activités politiques pour un homme dont j'espérais qu'il aurait un destin politique national. [...] Je suis certain que Michel Rocard ignorait tout [de ce financement occulte]. [Cet argent devait] servir à financer la campagne de 1995, on espérait que Rocard se présenterait [à la présidentielle]. [...] Il m'est dit que la seule façon d'aider ne peut être que de façon occulte et parallèle. Il m'est dit : pourquoi pas, mais pas en France. J'avais compris. Je vais voir certains responsables de laboratoire [pour solliciter des financements], certains refusent, certains acceptent ». L'argent serait venu de « deux versements des laboratoires Pfizer » en 1993.

[http://www.latribune.fr/economie/france/fraude-fiscale-le-proces-cahuzac-s-ouvre-lundi-596059.html#xtor=EPR-2-\[actu-du-jour\]-20160902](http://www.latribune.fr/economie/france/fraude-fiscale-le-proces-cahuzac-s-ouvre-lundi-596059.html#xtor=EPR-2-[actu-du-jour]-20160902)

[http://www.lemonde.fr/police-justice/article/2016/09/05/jerome-cahuzac-dit-avoir-ouvert-son-premier-compte-en-suisse-pour-financer-des-activites-politiques-de-michel-rocard\\_4992838\\_1653578.html](http://www.lemonde.fr/police-justice/article/2016/09/05/jerome-cahuzac-dit-avoir-ouvert-son-premier-compte-en-suisse-pour-financer-des-activites-politiques-de-michel-rocard_4992838_1653578.html)

(Sources : [www.latribune.fr](http://www.latribune.fr) du 02/09/2016, avec AFP, [www.lemonde.fr](http://www.lemonde.fr) du 05/09/2016)

### LA VIE DES ENTREPRISES

#### ● **EDF remporte un contrat pour un stockage par batterie de 49 MW au Royaume-Uni**

C'est au Royaume-Uni que la filiale d'EDF, EDF Energy Renewables, a remporté un contrat de plus de 15 millions d'euros. Il s'agit de construire une unité de stockage par batterie de 49 MW pour le compte du National Grid, dans la centrale à gaz cycle combiné de West Burton (Nottinghamshire). **Matthieu Hue**, directeur général d'EDF Energy Renewables : « L'essor d'un mix énergétique diversifié et orienté vers la décarbonation offre un bel avenir à la technologie de stockage par batterie ».

<http://www.usinenouvelle.com/article/edf-remporte-un-contrat-pour-un-stockage-par-batterie-de-49-mw-au-royaume-uni.N431267#xtor=EPR-419&email=eric.tessier@urssaf.fr>

(Source : [www.usinenouvelle.com](http://www.usinenouvelle.com) du 31/08/2016, Anne-Katell Mousset)

[Retour au sommaire](#)

#### ● **Galeries Lafayette se renforce dans la vente en ligne en acquérant BazarChic**

Le 05/09/16, le groupe Lafayette a annoncé l'achat du site de vente événementiel BazarChic. Le but : renforcer ses activités de vente en ligne et de déstockage. Le montant de l'acquisition n'a pas été précisé. **Galeries Lafayette** : « Une participation majoritaire [est d'ores et déjà] acquise à date et le solde [le sera] à une échéance moyen terme. [...] Fort d'une communauté de 6,4 millions de membres, BazarChic est l'un des pionniers des ventes privées en France et un acteur de référence du e-commerce, spécialisé dans les ventes événementielles sélectives de produits de grandes marques de mode et de lifestyle ». En 2015, BazarChic a réalisé un chiffre d'affaires de 80 millions d'euros ; le groupe opère en France, en Belgique, au Luxembourg, en Suisse et dans les DOM-TOM. Font partie de l'achat le groupe BazarChic lui-même, ainsi que ses filiales BazarChicVoyages (MyTravelChic) et NGR (espaces physiques de déstockage). En juin 2016, Galeries Lafayette a déjà acheté un site de vente en ligne, InstantLuxe, « spécialisé dans la vente en

ligne d'occasion de maroquinerie et de joaillerie de grandes marques, proposant ainsi un nouveau service complémentaire à leurs clients ».

[http://www.lepoint.fr/high-tech-internet/galeries-lafayette-se-renforce-dans-la-vente-en-ligne-en-acquerant-bazarchic-05-09-2016-2065961\\_47.php?M\\_BT=77616227272&m\\_i=iJBMxplcX9ptvmXpcZc2eJk8VyOU0zQ3Xf54bL2J3eVm1uC1Gns7p68Lp72J5yulOAG65JoVAYDZfcqZ7e8T3Rd8\\_BDGiU#xtor=EPR-6-\[Newsletter-Mi-journee\]-20160905](http://www.lepoint.fr/high-tech-internet/galeries-lafayette-se-renforce-dans-la-vente-en-ligne-en-acquerant-bazarchic-05-09-2016-2065961_47.php?M_BT=77616227272&m_i=iJBMxplcX9ptvmXpcZc2eJk8VyOU0zQ3Xf54bL2J3eVm1uC1Gns7p68Lp72J5yulOAG65JoVAYDZfcqZ7e8T3Rd8_BDGiU#xtor=EPR-6-[Newsletter-Mi-journee]-20160905)

(Source : [www.lepoint.fr](http://www.lepoint.fr) du 05/09/2016, AFP)

## LA VIE DES DEPARTEMENTS

### ● Seine-et-Marne : Le département veut développer le slow tourisme

Le département de la Seine-et-Marne a l'intention de développer le slow tourisme. Comprendre le tourisme lent, en proposant une série d'itinéraires à vélo. **Franck Vernin**, président de Seine-et-Marne Tourisme et vice-président du conseil départemental : « *Nous voulons développer en Seine-et-Marne ce qui va être une tendance lourde dans les prochaines années : le slow tourisme. C'est-à-dire notamment inviter les visiteurs à ne pas utiliser leur voiture en leur proposant une multitude d'itinéraires à vélo à partir des gares du département. [...] Je souhaite, qu'en liaison avec la SNCF, la région et les villes, nous puissions développer l'accueil des touristes dans les principales gares du 77. Et que l'on puisse créer des circuits avec liaisons douces tout autour* ». **Chrystelle Sombret**, chargée du dossier à la communauté de communes du Pays de Fontainebleau : « *Nous avons lancé un groupe de réflexion sur l'accueil en gare de Fontainebleau-Avon. Nous avons une antenne de l'Office du tourisme dans un local partagé avec les bus de Transdev. Mais nous voulons faire plus* ». **Florence Bruaux**, directrice de Seine-et-Marne Tourisme : « *[Il] faut commencer par faire la promotion du département dans les gares Parisiennes, comme la gare de Lyon. [...] On veut vendre Fontainebleau ou Meaux comme des marques haut de gamme. Et ensuite aménager plein de circuits autour, pour découvrir les petits patrimoines. Il n'y a pas encore de route des fromages en Seine-et-Marne !* ». La saison touristique 2016, sans avoir été catastrophique, a été morose. **M. Barboux**, président LR du Conseil départemental : « *Même si la fréquentation touristique est en baisse, la Seine-et-Marne a moins souffert que Paris* ». Une enquête de Tourisme 77 et du comité régional de tourisme révèle que 58 % des professionnels de tourisme ont vu leur activité baisser entre avril et juillet 2016 (par rapport à 2015). Les hôtels ont subi une baisse de fréquentation (- 4 %) sur le premier semestre 2016 (pour - 6,4 % en Ile-de-France), avec des nuitées étrangères en baisse de 2,8 % (contre - 10 % pour Paris). La fréquentation des grands monuments du département a baissé aussi : le château de Fontainebleau (- 1,5 % de mars à septembre), Vaux-le-Vicomte (- 1 %), le musée de la Grande Guerre (- 2,7 %), les Médiévales de Provins (- 10 %), Disneyland Paris (- 11 % entre avril et juin 2016), Champs-sur-Marne (- 12,8 %). Quelques sites ont tout de même connu une hausse : Le parc des Félines (+ 4 %), l'île de loisirs de Jablines (+ 22 % en juillet). Niveau hébergement, les gîtes marchent bien (+ 4 %), tandis que les campings du sud du département ont été victimes des inondations, notamment à Bagnaux ou Souppes où ils sont toujours fermés.

[http://www.leparisien.fr/provins-77160/le-departement-veut-developper-le-slow-tourisme-31-08-2016-6083747.php#xtor=EREC-1481423602----"Default\\_value"@1](http://www.leparisien.fr/provins-77160/le-departement-veut-developper-le-slow-tourisme-31-08-2016-6083747.php#xtor=EREC-1481423602----)

(Source : [www.leparisien.fr](http://www.leparisien.fr) du 31/08/2016, Pascal Villebeuf)

[Retour au sommaire](#)

## DERNIERE MINUTE

### ● Geste fiscal : vers une baisse forfaitaire d'impôt sur le revenu

D'après Les Echos, le geste fiscal du gouvernement pourrait prendre la forme d'une baisse forfaitaire de l'impôt sur le revenu pour les classes moyennes. Cela avait déjà été le cas en 2014. Le geste fiscal serait de l'ordre d'un milliard d'euros, « *voire moins* ». **Les Echos** : « *C'est la conséquence d'une croissance moins dynamique que prévu* ». Pour rappel, le président François Hollande avait évoqué, en juin, un montant maximum de 2 milliards d'euros si la croissance était de 1,7 % pour 2017.

<http://www.lesechos.fr/economie-france/budget-fiscalite/0211258874209-geste-fiscal-vers-une-baisse-forfaitaire-dimpot-sur-le-revenu-2025012.php#xtor=EPR-7-%5Bmatinale%5D-20160906-%5BProv%5D-1413980%402>

(Source : [www.lesechos.fr](http://www.lesechos.fr) du 06/09/2016, Ingrid Feuerstein)

[Retour au sommaire](#)

**Le.Crible, la lettre d'information hebdomadaire de l'Urssaf Ile-de-France.** En ligne tous les mardis  
Directeur de publication : le directeur Philippe Renard  
Rédacteur en chef : Eric Tessier  
Contact : [eric.tessier@urssaf.fr](mailto:eric.tessier@urssaf.fr)

Si vous ne désirez plus recevoir cette newsletter, merci d'envoyer un mail à l'adresse suivante : [eric.tessier@urssaf.fr](mailto:eric.tessier@urssaf.fr)

A l'inverse, si vous n'êtes pas abonné(e) et désirez l'être, merci d'envoyer un mail à la même adresse : [eric.tessier@urssaf.fr](mailto:eric.tessier@urssaf.fr)

Si vous êtes abonné(e) et changez d'adresse électronique, et si vous souhaitez rester abonné(e), merci d'envoyer votre nouvelle adresse électronique à la même adresse : [eric.tessier@urssaf.fr](mailto:eric.tessier@urssaf.fr)